



FORMATION EN PRÉSENTIEL

ENSEIGNEMENT OPÉRATEUR CAISSON ET INTERVENANT EN MILIEU HYPERBARE MENTION C - CLASSE 1

Dernière mise à jour le 28/06/2023.

OBJECTIFS

- Maîtriser les bases théoriques liées au risque hyperbare
- Intégrer le risque hyperbare dans la démarche générale de prévention des risques professionnels
- Organiser et réaliser des opérations hyperbares en sécurité

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Prévenir et gérer les risques liés au caisson hyperbare
- Mettre en lien les risques hyperbares et les risques professionnels
- Mettre en œuvre des opérations hyperbares sécurisées
- Sécuriser le traitement de la maladie de décompression en chambre hyperbare.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout hyperbariste, souhaitant exercer dans le domaine de la santé des interventions hyperbare.

MODALITÉS D'ACCÈS

Pour les financements employeur interne, inscription par l'encadrement. Pour les financements employeur externe, nous retourner le bulletin d'inscription validé par votre employeur. Pour un auto-financement, compléter le bulletin d'inscription.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation présentiel en continu

Tarif

2000 € NET
par participant
20000 € NET
par groupe

Réf.

FC0047

Contact

0262359139
formationcontinue.drh@chu-reunion.fr

PRÉ-REQUIS

- Aptitude médicale obligatoire (nous consulter pour la liste des examens obligatoires)

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Contacter notre référente handicap Mme DARID Vanessa : vanessa.darid@chu-reunion.fr

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Ateliers pratiques en effectif réduit (1 formateurs et 3 stagiaires maximum par exercice) Exercices sous forme de scénarios et mises en situation de simulation Suivi de séance réelle sous la surveillance d'un formateur



Niveau

Sans niveau de qualification



Modalité

Présentiel



Effectif par session

3 mini > 12 maxi



Durée

70 heures / 10 jour(s)



PROGRAMME

- Les dispositions réglementaires en hyperbare : historique de la médecine en hyperbarie, risques professionnels, réglementation du travail en milieu hyperbare
- L'activité professionnelle : aspects physiques et physiologiques en hyperbarie ; les tables de compression et de décompression, prévention et conduite à tenir face aux accidents hyperbares
- Organisation des interventions
- Principe de la médecine hyperbare
- Matériels et équipements utilisés pour la médecine hyperbare
- Les différentes procédures d'intervention
- Surveillance des patients et du personnel jusqu'à 3 000 hectopascals (3 bars) de pression relative et compréhension de l'utilisation pour les patients des mélanges oxygène-azote et oxygène-hélium

LES PLUS

Certificat d'aptitude à l'hyperbarie Mention C Classe I valable 5 ans, Formation pratique dans le caisson hyperbare. Stage de maintien, d'actualisation des compétences et de recyclage.



NC satisfaction / nouvelle formation 2023

INTERVENANT(S)

Médecins et infirmiers exerçant en milieu hyperbare et certifiés COFRAC

ÉVALUATION

Examen théorique, examen pratique./Certificat d'aptitude à l'hyperbarie Mention C classe I

ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation